RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE Les 4 saisons
Place Armand Goyet
49390 LA BREILLE LES PINS
ce.0490737k@ac-nantes.fr / 02.41.52.86.58

Procès verbal - Conseil d'école n° 3

Date : 23/06/2026	Durée : 2h00
PRÉSENTS	
Maire	M. STEPHAN
Élues municipales	Mme TALUAUD ; Mme BOUTIN-VINET ; Mme JOREAU
Directeur	M. VERGER
Enseignant	M. BOUILLEAU
Représentants des parents d'élèves	Mme TOUVAIS ; M. BAUSSON ; M. BOURGEOIS
EXCUSÉS	
Inspecteur de l'Éducation Nationale	M. BRETON
Représentante des parents d'élève	Mme RADWANSKA

La séance commence à 17h30.

1. Bilan des projets de l'année

Remerciements
L'équipe enseignante souligne l'engagement de l'ensemble des élèves dans les différents projets proposés. Elle remercie l'APE pour le financement de ces projets ainsi que tous les parents qui se sont investis d'une manière ou d'une autre pour leur bonne réalisation.

Les sorties ont toutes pu être réalisées avec un taux d'encadrement satisfaisant. Les familles se sont bien mobilisées pour accompagner les élèves. Nous sommes heureux d'avoir deux papas agréés pour accompagner les élèves dans l'eau lors des séances de natation. Un troisième parent serait un luxe mais nous pouvons compter sur les agents de la commune : Anne Marchau nous a accompagné une fois cette année. A propos, les élèves de l'école des 4 Saisons (GS-CP-CE1-CE2) bénéficieront de 10 séances de natation à la piscine de Longué du 7 décembre 2026 jusqu'au 8 mars 2027, les lundis en début d'après-midi (départ vers 13h15, retour vers 15h30).

Projets en lien avec les parcours éducatifs et le projet d'école :

Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle : Il répond à trois objectifs : permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire ; développer et renforcer leur pratique artistique ; permettre la rencontre des artistes et des œuvres, la fréquentation de lieux culturels

- participation au quart d'heure lecture (CP→ CM2)

- visite du château à motte à Saint-Sylvain d'Anjou le 9/04/2026 (PS → CM2). La visite est un succès avec des animations menées par des guides qui ont su s'adapter aux différents âges des élèves. Pendant la matinée, les enfants ont vécu dans la peau d'un jeune écuyer en formation. Pendant l'après-midi, nous avons visité le château, apprenant ainsi comment on y vivait au X^{ème} et XI^{ème} siècles.

Parcours Éducatif de Santé : Il vise à assurer l'éducation à la santé, la prévention et la protection de la santé des élèves

- Cross cycle 3, le 2 avril 2026 : tous les élèves de la classe de CP-CE1-CM1 ont participé. Les CM1 ont couru le cross et les CP-CE1 ont couru le biathlon. Des petits jeux étaient organisés entre chaque séquence. Les enfants étaient ravis de leur matinée et heureux de leurs performances.

- Cross CP-CE1 le 12 mai 2026 : les élèves ont participé au fun'cross et au biathlon. Ils étaient très contents de leur participation couronnée par de belles performances.

- participation aux Olympiades cycle 1 (maternelle) le 4 juin 2026 à Varennes sur Loire : avec les classes de maternelle de Varennes et de Villebernier. Très bonne organisation. Merci aux nombreux parents qui nous ont accompagnés.

- participation aux Olympiades cycle 3 (CP-CE1-CM1) le 11 juin 2026 : journée réussie. Très bonne organisation du comité. Très bonne participation des enfants qui ont été récompensés de leurs belles performances par un diplôme.

- notre projet autour de l'alimentation nous a permis de découvrir, cette année, comment chacun pouvait limiter le gaspillage alimentaire tout en prenant soin de sa santé. Les animateurs ont appris aux enfants à faire de la compote par eux-mêmes en rappelant l'intérêt pour leur santé de manger des fruits tous les jours.

Parcours Citoyen : Il vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement dans des projets et actions éducatives à dimensions morale et citoyenne.

- Dans le cadre de la labellisation « École zéro déchet », chaque élève est sensibilisé au tri qui est réalisé dans chaque classe. Il est demandé également aux familles, dans la mesure du possible, de fournir aux enfants pour la récréation du matin, un goûter sans emballage. L'animation menée par l'association ValOrise a permis aux enfants d'être sensibilisés à la problématique du gaspillage alimentaire. Les élèves de CP-CE1-CM1 ont également visité la déchèterie de Bellevue à Saint-Lambert des Levées le 5 février.

- Les élèves de CP-CE1-CE2-CM2 participent régulièrement à un conseil de classe. C'est un moment où les enfants s'expriment sur des sujet qui concernent la vie de la classe ou de l'école. Cette année, nous avons introduit les messages clairs ou bien créé le métier de médiateur sur la cour de récréation.

- semaine de la presse (mars 2025) pour les CP-CE1-CE2-CM2 : les élèves ont appris à faire la différence entre les sources d'information (directe ou indirecte) dans le cadre de l'éducation aux media. Cet apprentissage se prolonge par l'écriture d'un journal : Le petit Breillois dont un numéro est paru en décembre et autre est en préparation pour cette fin d'année.

- Tout au long de l'année, les élèves de l'école ont mené des projets en partenariat avec la maison des Pins : jeux de société dans la classe de maternelle, lecture des élèves de la classe élémentaire à la Maison des Pins. Ils ont pu participer à un nouvel atelier de mosaïque en début d'année scolaire. Lors de ces différents temps d'échange, les élèves partagent de bons moments avec les résidents et s'apprennent mutuellement des choses.

- A trois reprises, cette année, la classe de maternelle a ouvert ses portes aux parents d'élèves pour une matinée consacrée aux jeux de sociétés..

- Enfin, les deux classes ont pu bénéficier, dans le cadre du partenariat avec le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine, de trois demi-journées consacrées à l'école dehors et à l'étude du milieu proche de l'école. Ces animations ont été menées avec l'aide de Mme Georget de la LPO. Elles ont permis d'aborder des notions scientifiques au programme : l'observation de l'environnement proche, la diversité du vivant (« les petites bêtes »), les plantes et leur développement. En plus des connaissances scientifiques, ces temps ont permis de produire des œuvres d'art, d'acquérir du vocabulaire spécifique, de réaliser des productions d'écrit. Enfin, de nombreuses compétences transversales et psycho-sociales ont été mobilisées : la coopération, la recherche, l'observation, la confiance en soi et en ses camarades.

La fête de l'école qui s'est déroulée le 19 juin dernier a été un succès. De nombreux parents et les élus municipaux ont félicité les enseignants et les enfants pour la qualité du spectacle, des décors et des déguisements et l'implication des enfants. Deux points négatifs ont cependant été soulevés : quelques familles d'enfants de maternelle sont parties à la fin de la première partie du spectacle après avoir récupéré leur enfant. De plus, des adultes parlaient fort dans le fond de la salle pendant la pièce de théâtre des élèves d'élémentaire, ce qui a gêné les spectateurs attentifs les plus éloignés de la scène.

2. Les exercices sécurité (incendie, PPMS)

Exercice incendie : un 2ème exercice incendie a été réalisé le 18 juin 2026. Les enseignants et les élèves n'ont pas été prévenus. L'exercice a été réussi sans bousculade ni panique.

3. Les effectifs et l'organisation pédagogique pour la rentrée 2026

L'équipe pédagogique : M. BOUILLEAU reste sur son poste dans la classe de maternelle et M. VERGER conserve la direction et la classe d'élémentaire.

Effectifs et répartition :

Classe de PS-MS-GS avec M. BOUILLEAU	Classe de CP-CE1-CE2-CM1 avec M. VERGER
7 PS + 7 MS + 4 GS 18 élèves	6 CP + 6 CE1 + 6 CE2 + 4 CM2 22 élèves
Total : 40 élèves	

Pour la rentrée 2026, aucun départ n'est prévu puisqu'il n'y avait pas de CM2 cette année. Nous avons, à l'heure actuelle, 6 inscriptions : 5 en petite section de maternelle et une en CE2. La

répartition des élèves est assez équilibrée. Pour une école de deux classes, le nombre d'élève est suffisant pour permettre un travail efficace avec chaque niveau (3 en maternelle et 4 en élémentaire). Le spectre de la fermeture s'éloigne et un équilibre semble atteint pour un travail de qualité avec chaque élève.

M. Stephan fait part d'une réunion des élus locaux avec le préfet qui table sur une baisse de 800 élèves dans les 10 prochaines années sur l'arrondissement. La Breille les Pins ne serait pas impactée avant 3 ou 4 ans. Par ailleurs, il regrette que les nouveaux logements, gérés par Saumur Habitat, ne soient pas destinés en priorité à des familles avec enfants. Enfin, il déplore le fait qu'une quinzaine d'enfants de La Breille les Pins sont scolarisés dans les communes environnantes. Par comparaison, l'école des Saisons n'accueille que 3 enfants hors commune.

M. Bausson évoque le projet de nouveaux réacteurs nucléaires sur le site d'Avoine qui pourrait amener de nombreuses personnes à s'installer dans les environs (notamment à La Breille les Pins) pendant le temps de construction (une dizaine d'années à partir de 2027). La décision sur la réalisation du projet sera rendue en fin d'année 2026.

Informations concernant la réunion de rentrée et les élections des représentants des parents d'élèves :
Les réunions de rentrée doivent être organisées dans les 15 premiers jours de la rentrée. Les dates seront différentes pour chacune des classes afin de permettre aux parents de fratrie d'y participer. Afin de faciliter la venue des parents à cette réunion importante de début d'année, l'organisation sera vue avec la mairie pour envisager, cette année encore, un mode de garde des enfants qui ne sont pas conviés à cette réunion comme cela a pu être mis en place l'année dernière. Cette proposition avait été bien appréciée par les parents.

Élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école 2026-2027 :
Les votes pour les élections des représentants d'élèves seront faits par correspondance comme l'année dernière.
M. Bausson propose d'afficher, avant chaque nouveau conseil d'école, un QR Code, permettant à chaque famille de consulter l'ordre du jour du conseil d'école et de poser des questions ou d'émettre des remarques qui seront portées par les parents d'élèves élus.

Liste des fournitures scolaires : la liste des fournitures établie sur la base des prescriptions du règlement départemental sera distribuée en fin de semaine.

4. L'évaluation d'école

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, l'école a fait l'objet d'un processus d'évaluation qui a pour but d'améliorer le service public d'éducation à La Breille les Pins. Pour rappel, celui-ci s'est déroulé en quatre étapes :
- dans un premier temps, l'équipe enseignante a rédigé un rapport d'auto-évaluation. Celui-ci présentait le contexte dans lequel se situe l'école des 4 Saisons, ses points forts et ses faiblesses dans 4 grands domaines :

1. Les apprentissages et les parcours scolaires des élèves, l'enseignement.
2. La vie et le bien-être des élèves et des personnels, le climat scolaire.
3. Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement.

4. L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial.

- dans un deuxième temps, l'équipe d'évaluateurs externes composée de Mme Odile Gagnon, IEN de la circonscription Doué Aubance Loire et Thouet, M. Gilles Ernoult, principal du collège François Villon au Ponts-de-Cé et Mme Marie-Laurence Daval, coordinatrice CDO (en charge de l'organisation des commissions pour l'orientation des élèves vers les enseignements généraux et professionnels adaptés) est venue dans l'école et a rencontré les enseignants, les représentants des parents élus au conseil d'école, Madame Poncet en qualité de maire de la commune et un groupe d'élèves.
- dans un troisième temps, les évaluateurs ont restitué un pré-rapport issu de l'auto-évaluation et des rencontres réalisées. Cette restitution a permis d'éclaircir certains points et d'aboutir à des propositions d'amélioration.
- enfin, les évaluateurs ont rendu leur rapport final dont je vous présente les conclusions en conseil d'école (voir en annexe).

Les principaux points de vigilance soulevés par cette évaluation concernent la communication vers l'extérieur et notamment la valorisation des projets menés au sein de l'école. Pour répondre à ce besoin, M. le Maire propose aux enseignants d'alimenter le nouveau bulletin d'informations municipal trimestriel avec un ou plusieurs articles mettant en valeur les projets en cours ou à venir.

Par ailleurs, toujours dans l'objectif d'améliorer la communication de l'école, les enseignants envisagent de réunir tous les parents dans les premiers jours après la rentrée scolaire afin de rappeler (ou faire découvrir) le règlement intérieur de l'école et le travail réalisé par la cellule pHare pour maintenir un climat scolaire apaisé. Ils souhaitent également mobiliser les parents dans leur rôle éducatif afin de garantir les meilleures conditions de travail possibles aux élèves.

5. Demandes d'aménagements et de travaux

L'équipe enseignante remercie la mairie pour l'achat de deux nouveaux ventilateurs. Chaque classe est maintenant équipée de deux ventilateurs pendant le temps scolaire. Ces appareils sont utilisés également à la cantine et à la garderie pendant les temps périscolaires.
Ces achats font suite à la vague de chaleur du mois de mai au cours de laquelle la température est montée à 34 °C dans la classe élémentaire et dans la salle de sieste qui sert également à l'accueil périscolaire. Remarque des parents d'élèves : au moins une fenêtre est cassée au grenier (qui sert d'espace d'entreposage pour l'APE et pour le mobilier de l'école), au-dessus de la salle de sieste.
Depuis jeudi 18 juin, nous affrontons à nouveau de fortes chaleurs. Pour cela, les enseignants adaptent les apprentissages et privilégient des activités calmes, demandant peu d'énergie. Ils incitent les enfants à boire régulièrement. Pendant cette période, les familles sont invitées à récupérer leurs enfants l'après-midi si les conditions au domicile sont jugées plus confortables.
Les parents de l'Association de Parents d'élèves de l'école ont installé aujourd'hui des couvertures de survie et des feuilles de papier aluminium sur les parois vitrées à l'entrée de l'école et dans la classe maternelle. C'est un test, nous pourrons en mesurer l'efficacité dans les prochains jours.

La rénovation thermique de l'école n'est pas envisageable étant donné le coût prohibitif de celui-ci.
En vue de favoriser l'école dehors dans ces conditions climatiques extrêmes qui seront de plus en plus fréquentes à l'avenir, les enseignants demandent à M. le Maire s'il est possible d'envisager la

plantation d'arbres dans le jardin situé derrière l'école. A terme, leur ombre permettrait plus facilement de faire classe dehors plutôt que de rester dans des classes surchauffées.
M. Stephan et les conseillères municipales ne sont pas contre l'idée et se renseigneront sur le coût et la mise en œuvre de ce projet.

La salle de motricité actuelle est mieux isolée et moins exposée. M. Verger envisage d'y déménager la classe de CP-CE1-CE2-CM2 pour la rentrée prochaine, si la place est suffisante pour accueillir au moins 22 élèves. Un test sera réalisé lors de la dernière semaine avant les vacances d'été. Par ailleurs, M. Verger réalisera un inventaire du mobilier disponible pour accueillir les élèves supplémentaire dans sa classe à la rentrée prochaine pour transmettre, si nécessaire une demande de complément ou de remplacement du mobilier usager.
A quelle date la mairie prévoit-elle de faire nettoyer les sols des classes ? M. Stephan répond que c'est au mois d'août, comme tous les ans.

M. Bouilleau demande à M. Stephan s'il est possible de faire un apport de compost ou de terre végétale pour le potager de l'école. M. Stephan en parlera avec les agents municipaux.

6. Questions diverses

Les parents d'élèves élus demandent si l'affichage rappelant l'interdiction de fumée à proximité de l'école est efficace. M. Verger répond que, depuis qu'il est collé à l'entrée de l'école, il n'a pas vu de parent y fumer.

La séance se termine à 19h15.

Président et secrétaire de séance,
M. VERGER

Signature :



Représentants des parents d'élève,

Signature :

M. BAUSSON



Signature :

Mme TOUVAIS



Signature :

M. BOURGEOIS

